

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 04.087

L'An Deux Mille Quatre, le 27 octobre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint au Maire.

DATE DE CONVOCATION

LE 20 OCTOBRE 2004

DATE D'AFFICHAGE

LE 20 OCTOBRE 2004

ETAIENT PRESENTS : MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, DOUMECQ, DURAND, GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, M. MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, Mme TERRIEN, Melle TURPIN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES :

M. MOST, Maire, représenté par M. LE GUEUT
M. CHABANEAU représenté par M. BOISNARD
M. DENIS représenté par M. BOURGEOIS
Mme ISENDICK représentée par Mme MOINET
M. SIMONNET représenté par Mme PELTIER

ABSENTS-EXCUSES : Mme CROUE, M. FAVRE, Mme LABEYRIE.

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 25
Nombre de Votants : 30

Mademoiselle TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : GROUPES SCOLAIRES 1ER DEGRE - PROGRAMME DE TRAVAUX 2005
DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL GENERAL

VOTE : UNANIMITE

Par lettre en date du 1er juillet 2004, Monsieur le Président du Conseil Général a demandé le détail des opérations susceptibles d'être subventionnées et réalisées au cours de l'année 2005 dans les locaux scolaires du premier degré de la Ville de ROYAN.

A cet effet, les Services Techniques ont établi un programme 2005 de travaux qui a été présenté en commission scolaire le 8 septembre 2004. Cette Commission a retenu un ensemble de propositions pour un montant total estimé à 845.700 Euros TTC, qui se décompose comme suit :

I - TRAVAUX DE SECURITE:

. <u>Groupe scolaire la clairière</u> :	
- Demande commission de sécurité	3.000 E subventionnables
. <u>Groupe scolaire Maine Geoffroy</u> :	
- Demande commission de sécurité	6.000 E subventionnables

SOUS TOTAL Travaux de sécurité	9.000 E

II - TRAVAUX DE CLOS ET COUVERT :

. <u>Ecole la Clairière Elémentaire</u> :	
- menuiseries 2° tranche	
	15.000 E subventionnables
. <u>Ecole la Clairière Maternelle</u> :	
- reprise toiture ronde	
	E subventionnables
	2.500
. <u>Ecole Jules Ferry Maternelle</u> :	
- toiture terrasse	
	16.000 E subventionnables
. <u>Ecole Jules Ferry Maternelle</u> :	
- menuiseries cage d'escalier	
	2.500 E subventionnables
. <u>Ecole Jules Ferry Elémentaire</u> :	
- menuiseries salle des maîtres	
	1.300 E subventionnables
. <u>Ecole Louis BOUCHET Elémentaire</u> :	
- menuiseries rdc côté parc	
	14.000 E subventionnables

. <u>Ecole l'Yeuse Maternelle</u> :		
- menuiseries 3° tranche salle de jeux	40.000 E	subventionnables
. <u>Ecole l'Yeuse Elémentaire</u> :		
- traitement des structures bois	40.000	E
subventionnables		
. <u>Ecole Maine Geoffroy Maternelle</u> :		
- menuiserie bureau psychologue	1.000	E
subventionnables		
. <u>Ecole Maine Geoffroy élémentaire</u> :		
- traitement des structures bois	10.000	E
subventionnables		
SOUS TOTAL Travaux clos et couvert		142.300 E

III - TRAVAUX HYGIENE ET FLUIDES :

. <u>Ecole Louis BOUCHET Maternelle</u> :		
- rénovation complète des sanitaires	37.000 E	subventionnables
. <u>Ecole Louis BOUCHET Elémentaire</u> :		
- rénovation complète des sanitaires	18.000 E	subventionnables
. <u>Ecole Maine Geoffroy élémentaire</u> :		
- rénovation complète des sanitaires	40.000 E	subventionnables
SOUS TOTAL Travaux d'hygiène et fluides		95.000 E

IV - TRAVAUX SALLES DE CLASSES :

. <u>Ecole la Clairière Elémentaire</u> :		
- faux plafonds cages d'escaliers	4.200 E	
. <u>Ecole la Clairière Maternelle</u> :		
- Peinture salle de jeux et couloir 2° tranche	6.800 E	
. <u>Ecole Jules Ferry Maternelle</u> :		
- Peinture couloir et classe rdc	14.000 E	
. <u>Ecole Jules Ferry Elémentaire</u> :		
- Peinture salle des maîtres	1.900 E	
. <u>Ecole Louis BOUCHET Elémentaire</u> :		
- Peinture salles et sanitaires 2° tranche	17.500 E	
. <u>Ecole l'Yeuse Maternelle</u> :		
- peinture salle de jeux dortoir 3è tranche	59.000	E
. <u>Ecole l'Yeuse Elémentaire</u> :		
- peinture réfectoire et couloir	3.000	E

- . Ecole Maine Geoffroy élémentaire :
- peinture et sol bibliothèque

10.000 E

- . Ecole Maine Geoffroy Maternelle :
- peinture couloir et bureau psychologue 9.000 E

SOUS TOTAL Travaux salles de classes 125.400 E -----

V - AMENAGEMENT REFECTOIRES ET CUISINES SATELLITES :
(rappel programme 2004 reporté en 2005)

- . Ecole Jules FERRY élémentaire :
- reprise complète de l'office 167.000 E
- subventionnables

- . Ecole La Maine Geoffroy Elémentaire :
- reprise complète de l'office
- 160.000 E subventionnables

SOUS TOTAL REFECTOIRES & CUISINES SATELLITES 327.000 E -----

VI - TRAVAUX COURS ET ABORDS :

- . Ecole la Clairière Elémentaire :
- réhabilitation des réseaux 10.000 E

- . Ecole Louis BOUCHET Maternelle :
- raccordement réseau pluvial 37.000 E

- . Ecole Maine Geoffroy élémentaire :
- réhabilitation des réseaux et de la cour 20.000 E

SOUS TOTAL Cours et Abords 67.000 E -----

VII - EQUIPEMENTS et travaux divers :

- . Tous groupes scolaires :
- Bancs, Corbeilles, Rideaux 5.000 E

- . Tous groupes scolaires :
- Travaux divers 75.000 E

SOUS TOTAL Equipements et travaux divers 80.000 E -----

TOTAL TTC 845.700 EUROS
Dont 573.300 EUROS subventionnables

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer favorablement sur le programme de travaux 2005 énuméré ci-dessus et de solliciter le Conseil Général pour l'obtention des aides au taux le plus élevé sur la part des travaux subventionnables.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU la lettre de Monsieur le Président du Conseil Général en date du 1er juillet 2004
- VU le programme 2005 retenu par la Commission des Affaires Scolaires réunie le 8 septembre 2004
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver le programme de travaux 2005 à réaliser dans les locaux scolaires du premier degré au cours de l'exercice 2005 pour un montant de 845.700 Euros TTC,
- de solliciter du Conseil Général les subventions correspondantes aux taux le plus élevé pour la part des travaux subventionnables estimée à 573.300 Euros TTC,
- de financer les opérations qui seront subventionnées dans le cadre du budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 29 octobre 2004
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,**

H. THOMAS